



Vrije Universiteit Brussel



Département de Sociologie, Groupe de recherche TOR
Boulevard de la Plaine 2, 1050 Bruxelles
<http://www.vub.ac.be/TOR/>

LA ROUTINE DU QUOTIDIEN

LA PERSISTANCE DES RYTHMES COLLECTIFS AU FIL DU TEMPS (BELGIQUE -
1999-2013)

Septembre 2015

I. Glorieux

T.P. van Tienoven

J. Minnen

K. de Korte

J. Deyaert

J. Magits

E. Mészáros

J. Verbeylen

D. Weenas

Vrije Universiteit Brussel / TOR



Introduction

On entend souvent parler du problème de temps au quotidien : nous menons un rythme de vie effréné et seule une gestion plus flexible du temps nous permet de garder la tête hors de l'eau. Notre économie tournant 24 heures sur 24 nous contraint à travailler selon des horaires non conventionnels et à consacrer moins de temps aux repas collectifs, tandis que notre nuit est régie par le travail ou les émissions TV en différé. En d'autres termes, les schémas temporels collectifs, qui conféraient un caractère stable et prévisible à la vie en communauté, tendent à disparaître sous l'effet de schémas temporels individuels et taillés sur mesure. Il s'agit à présent de savoir si c'est véritablement le cas.

Nous répondrons à cette question au moyen de l'enquête sur l'emploi du temps des Belges (2013). L'enquête 2013 sur l'emploi du temps (EET 2013) a été réalisée par la Direction générale Statistique – Statistics Belgium (DG Statistique) du SPF Économie. Une enquête similaire sur l'emploi du temps a été menée en 1999 (EET 1999) et en 2005 (EET 2005). La DG Statistique a pris en charge la préparation de l'échantillon, la collecte des données sur l'emploi du temps, la réalisation des enquêtes auprès des individus et des ménages et un premier contrôle de la qualité. Le groupe de recherche TOR de la Vrije Universiteit Brussel s'est, quant à lui, chargé de la valorisation de ces données dans le cadre du programme BRAIN de la Politique scientifique fédérale.

Pour l'EET 2013, 5.559 Belges âgés de 10 ans et plus, issus de 2.744 ménages, ont consigné leur emploi du temps dans un carnet pendant deux jours, soit un jour de semaine et un jour du week-end attribués au préalable. L'enquête 2013 sur l'emploi du temps s'est déroulée de janvier 2013 à février 2014 et a été couplée à l'enquête sur les forces de travail (EFT) sous forme de module. Au niveau des ménages, les mois d'enregistrement ont été répartis équitablement sur la période du travail de terrain.

La méthode d'enregistrement pour les enquêtes de 1999, de 2005 et de 2013 est quasiment identique et suit les directives HETUS d'Eurostat¹, selon lesquelles chaque répondant enregistre son emploi du temps pour un jour de semaine et un jour du week-end complets. Chaque journée du carnet est divisée en épisodes de 10 minutes pour lesquels les répondants décrivent librement leur emploi du temps. Si nécessaire, il est possible de faire la distinction entre activité principale et activité secondaire. Dans leur carnet, les répondants précisent également le lieu de l'activité et les personnes présentes. En cas de déplacement, le moyen de transport est également signalé. De plus, chaque membre du ménage âgé de 10 ans ou plus remplit un questionnaire individuel portant sur des caractéristiques de base spécifiques.

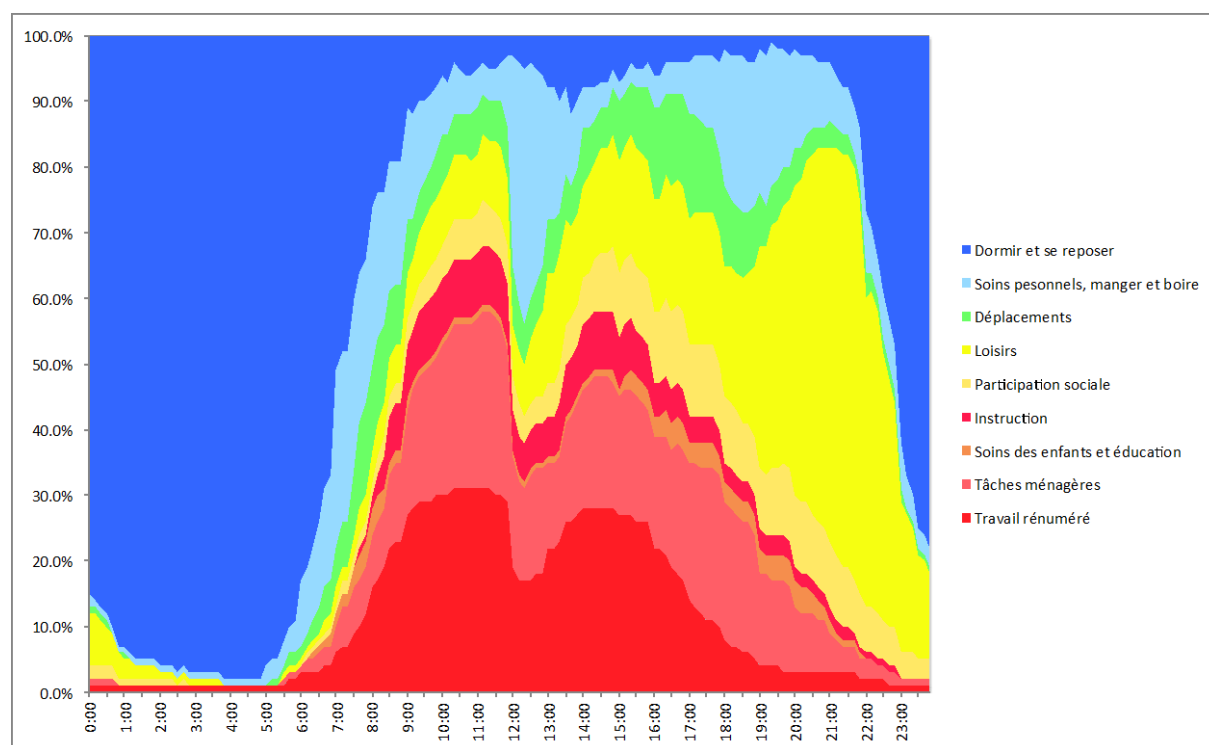
¹ EUROSTAT (2009), *Harmonised European Time Use Survey: 2008 Guidelines*. Luxembourg : EUROSTAT.

Le présent rapport fournit un bref aperçu du rythme journalier de l'emploi du temps des Belges en 2013. Pour mettre ces données quelque peu en perspective, nous dressons une comparaison avec les données de 1999 et de 2005.

Le rythme d'une journée de semaine ordinaire

La figure 1 représente le déroulement de la journée des Belges (de 12 ans et plus) lors d'un jour de semaine ordinaire. L'axe X indique les moments de la journée en heures, tandis que l'axe Y exprime le pourcentage des Belges qui effectuent une activité déterminée (couleur) à ce moment donné. Plus la zone colorée est grande, plus l'activité est pratiquée collectivement. Il ressort clairement de cette figure que nous pratiquons effectivement tous plus ou moins la même activité à certaines périodes de la journée. Ainsi, pratiquement tout le monde dort la nuit. Durant la matinée, un quart des Belges sont au travail, un quart s'occupent des tâches ménagères et 10 % sont sur les bancs de l'école. Durant l'après-midi, une proportion légèrement moindre travaille et un peu moins de 20 % des Belges pratiquent des activités de loisirs. Les loisirs gagnent en importance collective au fil de la soirée. Vers 21h00, 60 % des Belges consacrent ainsi leur temps à des activités de loisirs. Il convient aussi de souligner le caractère collectif du repas de midi (35 à 40 % entre 12h00 et 13h00) et du repas du soir (25 % entre 18h00 et 19h30).

FIGURE 1 : DEROULEMENT D'UNE JOURNEE DE SEMAINE AU SEIN DE LA POPULATION BELGE AGEE DE 12 ANS ET PLUS (EET 2013 – N=5.559)



La flexibilité du travail, un phénomène généralisé ?

La figure 1 tend déjà à montrer que le travail rémunéré reste principalement limité à la journée de semaine (de 6h00 à 19h00) et ne s'étend pas, comme on le croit souvent en raison de la flexibilité croissante du travail, aux heures de la soirée (de 19h00 à 22h00), de la nuit (de 22h00 à 6h00) et du week-end (samedi et dimanche de 6h00 à 19h00). Le tableau 1 confirme ce constat. Ce tableau montre la part des hommes et des femmes dans le travail total pour chaque intervalle de temps. Au bas du tableau, on peut lire que les hommes ont presté, en 2013, 78,5 % du travail rémunéré total durant des plages horaires normales, c'est-à-dire durant des jours de semaine entre 6h00 et 19h00, contre une proportion de 77,8 % pour les femmes. Il convient de souligner que les prestations selon un horaire atypique de travail ont légèrement diminué chez les hommes, tandis qu'elles ont quelque peu progressé chez les femmes. Cette progression s'explique principalement par une hausse modérée du travail le samedi et du travail de nuit chez les femmes. Le travail selon des horaires atypiques représente, en définitive, un peu plus de 20 % du travail total chez les hommes et les femmes. Le travail le samedi pèse pour près de moitié chez les femmes, contre un peu moins de la moitié chez les hommes. L'autre moitié chez les hommes est répartie de manière relativement égale entre les autres intervalles de temps, mais il ne s'agit jamais de plus de 5 % du travail total. Le même constat vaut pour les femmes, bien que le travail en soirée soit moins fréquent que chez les hommes.

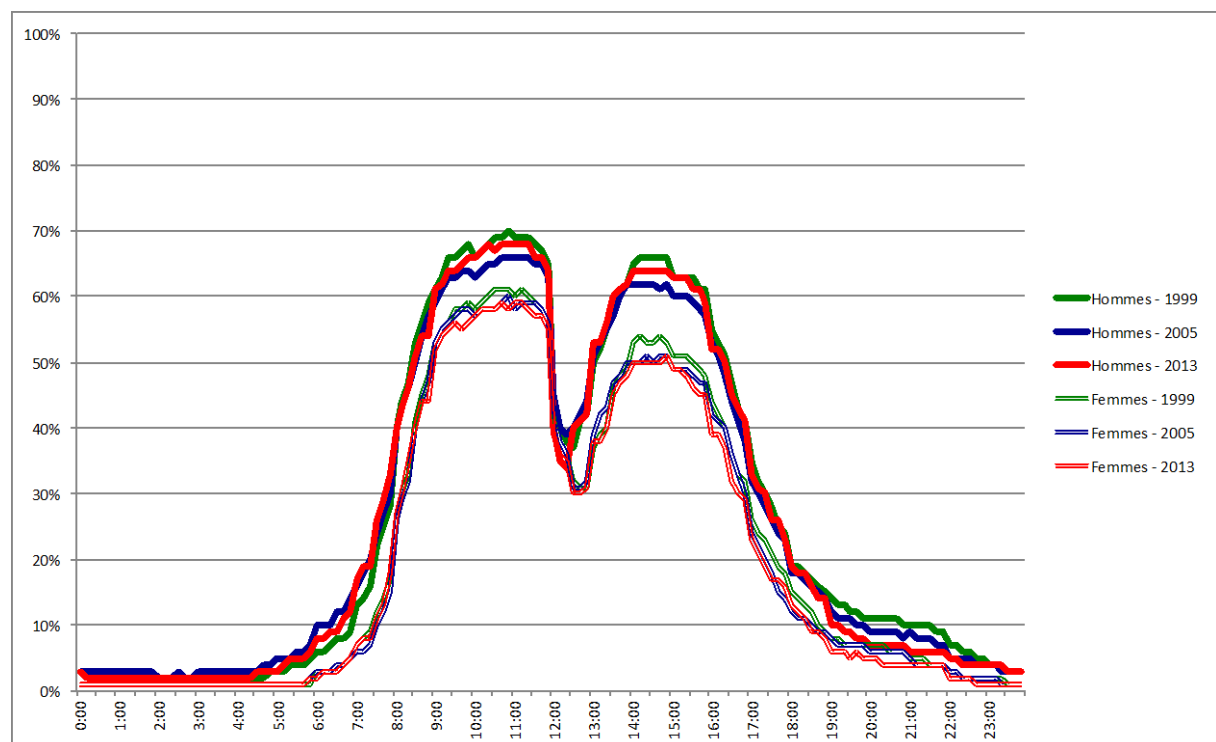
TABEAU 1 : EVOLUTION DE LA REPARTITION DU TRAVAIL REMUNERE TOTAL ENTRE LES DIFFERENTS INTERVALLES DE TEMPS POUR LES HOMMES OCCUPES ET LES FEMMES OCCUPEES AU SEIN DE LA POPULATION BELGE (EET 2013 – HOMMES N=1.336, FEMMES N=1.151 ; EET 2005 – HOMMES N=1.613, FEMMES N=1.285 ; EET 1999 – HOMMES N=2.118, FEMMES N=1.650)

	Hommes			Femmes		
	1999	2005	2013	1999	2005	2013
Samedi 6h-19h	7,8 %	7,1 %	8,1 %	8,0 %	9,3 %	10,5 %
Dimanche 6h-19h	4,8 %	5,6 %	4,2 %	5,0 %	4,4 %	4,9 %
Soirée 19h-22h	6,1 %	5,5 %	4,7 %	4,4 %	4,4 %	2,6 %
Nuit 22h-6h	5,2 %	5,5 %	4,5 %	2,9 %	3,2 %	4,1 %
<i>Total horaire atypique</i>	<i>23,9 %</i>	<i>23,8 %</i>	<i>21,5 %</i>	<i>20,3 %</i>	<i>21,3 %</i>	<i>22,2 %</i>
<i>Total horaire normal</i>	<i>76,1 %</i>	<i>76,2 %</i>	<i>78,5 %</i>	<i>79,7 %</i>	<i>78,7 %</i>	<i>77,8 %</i>
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

La figure 2 permet également d'illustrer le faible degré de flexibilité du travail en matière de répartition du travail rémunéré sur les intervalles de temps atypiques. Cette figure

présente le rythme du travail rémunéré des hommes et des femmes durant un jour de semaine ordinaire, et ce, pour trois années de mesure différentes (1999, 2005 et 2013). Il ressort de cette figure que le rythme du travail rémunéré des hommes et des femmes n'a quasiment pas changé. Autrement dit, le travail selon des horaires atypiques n'est pas plus en vogue qu'auparavant. Les hommes commencent leur journée de travail un peu plus tôt que les femmes, mais la pause de midi tombe à 12h00 pour les deux sexes. Une proportion moindre de femmes travaillent l'après-midi, ce qui s'explique par une part plus élevée de femmes à temps partiel. Il ressort enfin que seule une part très limitée de la population occupée belge travaille avant 6h00 et après 19h00 (et encore moins après 22h00).

FIGURE 2 : EVOLUTION DU RYTHME DU TRAVAIL REMUNERE LORS D'UN JOUR DE SEMAINE EN POURCENTAGE DE LA POPULATION OCCUPEE BELGE (EET 2013 – HOMMES N=1.336, FEMMES N=1.151 ; EET 2005 – HOMMES N=1.613, FEMMES N=1.285 ; EET 1999 – HOMMES N=2.118, FEMMES N=1.650)



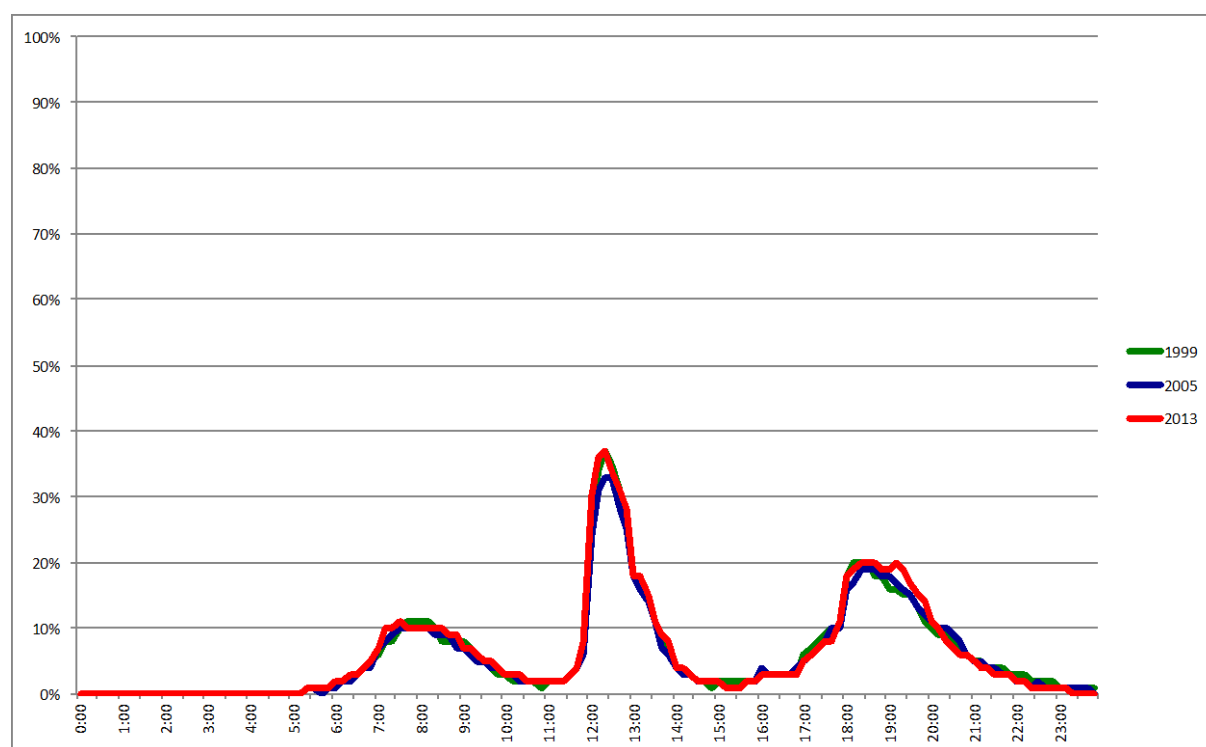
Pas le temps de manger ensemble ?

La figure 1 nous avait permis de conclure que le caractère collectif des repas de midi et du soir ressortait distinctement. L'analyse de la figure 3 conduit à la même conclusion. En ce qui concerne le petit-déjeuner, il occupe également une place fixe dans la journée bien qu'il s'étale davantage sur la matinée. Même si le petit-déjeuner constitue le repas

le moins collectif (seulement 10 % de la population belge partage son petit-déjeuner entre 7h00 et 8h30), il n'est pas devenu pour autant moins collectif qu'en 1999 ou en 2005. Cette conclusion s'applique d'ailleurs aux trois repas de la journée. La figure 3 ne permet nullement de conclure que les repas ont perdu de leur caractère collectif.

Le repas de midi s'avère être le repas le plus collectif de la journée. Ainsi, près de 40 % des Belges sont en même temps à table vers l'heure de midi. En 2013, le repas collectif du soir s'étendait légèrement plus qu'en 1999 ou en 2005. Entre 18h00 et 19h30, un Belge sur cinq est à table.

FIGURE 3 : EVOLUTION DU RYTHME DES REPAS LORS D'UN JOUR DE SEMAINE EN POURCENTAGE DE LA POPULATION BELGE AGÉE DE 12 ANS ET PLUS (ETT 2013 – N=5.559 ; ETT 2005 – N=6.400 ; ETT 1999 – N=8.382)

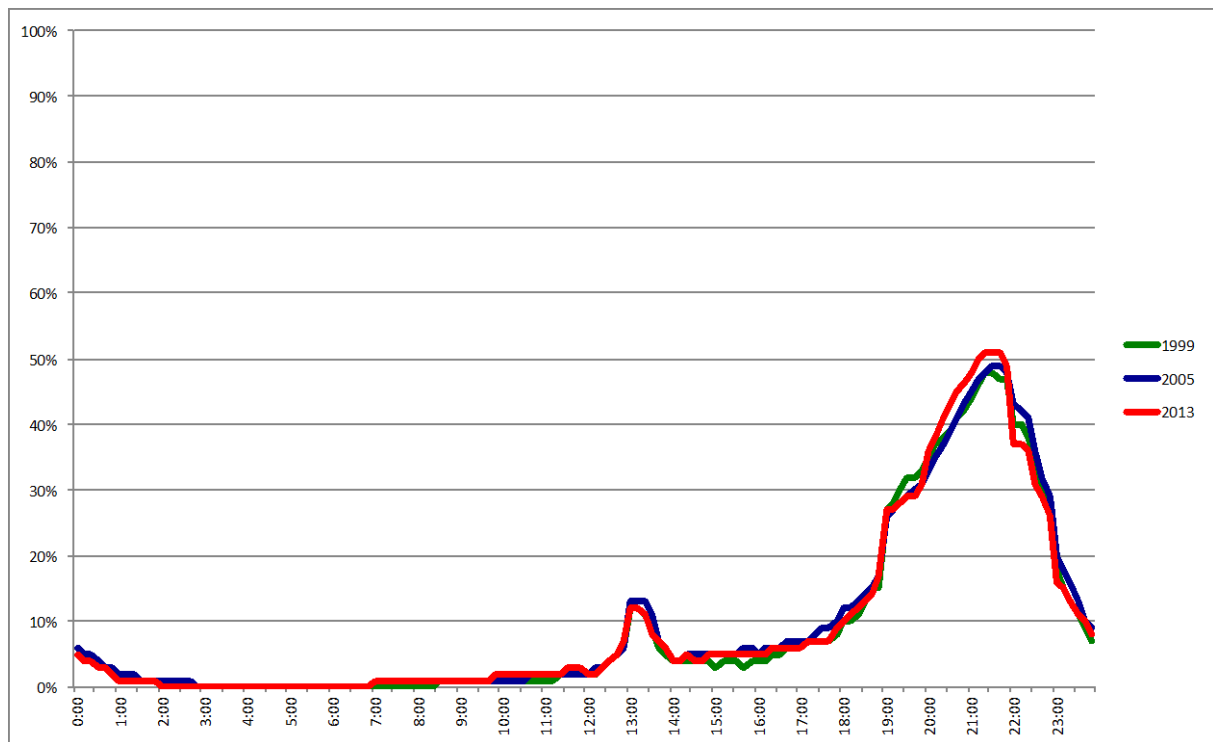


Regarder la télévision en différé ?

Les Belges s'adonnent principalement aux loisirs en soirée (voir figure 1). La figure 4 montre que les Belges consacrent une grande partie de leur temps libre à regarder la télévision. Après un pic modéré de 12 % dans l'après-midi, le temps passé devant la télévision suit une longue ascension avant de se transformer en une activité très collective durant une soirée de semaine ordinaire. À 19h00, près de 30 % des Belges sont occupés à regarder la télévision, contre un peu plus de la moitié à 21h00. Comme pour les repas, nous pouvons à nouveau conclure que l'activité de regarder la télévision

n'est pas devenue nettement plus ou moins collective qu'en 1999 ou en 2005. Grâce à la généralisation de la télévision numérique, il est aujourd'hui plus que jamais possible de regarder des émissions en différé. Toutefois, regarder la télévision reste surtout cantonné à la tranche horaire comprise entre 19h00 et 23h00.

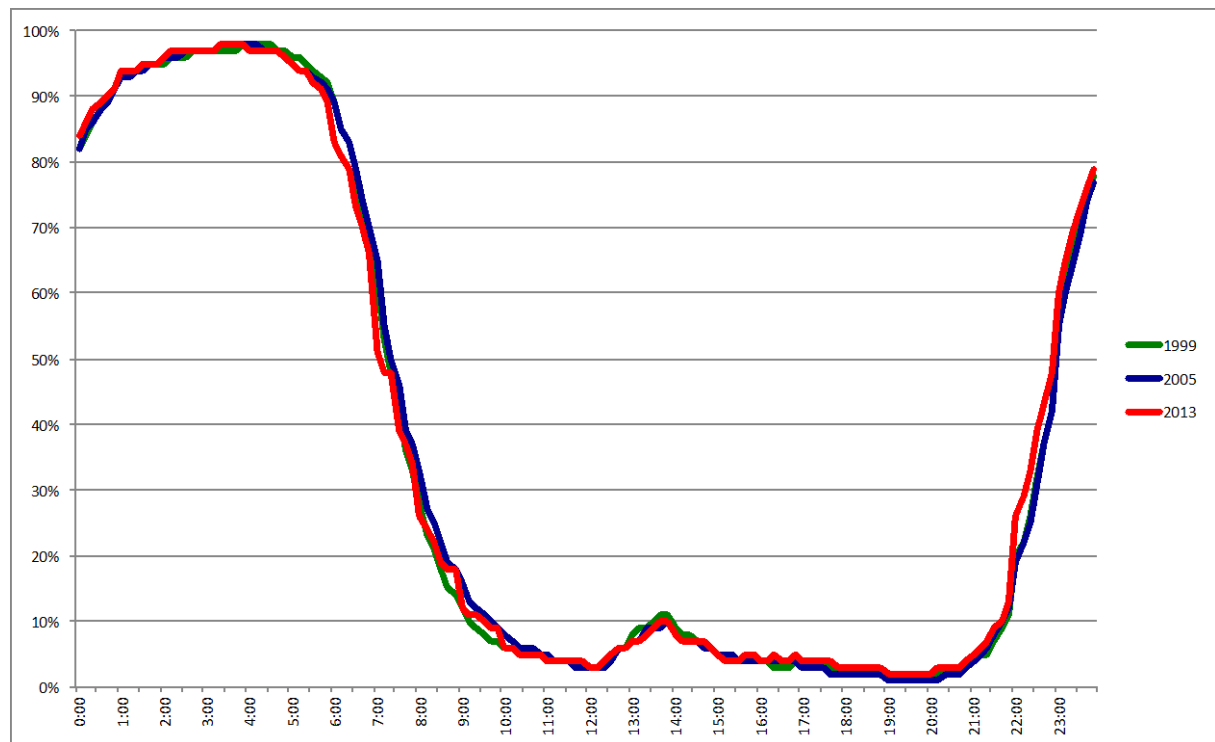
FIGURE 4 : EVOLUTION DU RYTHME DE L'ACTIVITE « REGARDER LA TELEVISION » LORS D'UN JOUR DE SEMAINE EN POURCENTAGE DE LA POPULATION BELGE AGEE DE 12 ANS ET PLUS (EET 2013 – N=5.559 ; ETT 2005 – N=6.400 ; ETT 1999 – N=8.382)



La nuit se transforme-t-elle en jour ?

Comme nous l'avons déjà souligné précédemment, les Belges ne travaillent presque pas en soirée ou durant la nuit, contrairement à la présumée flexibilité du travail. Nous avons également constaté que les repas et le temps libre (et plus particulièrement le fait de regarder la télévision) suivent un rythme collectif dans une large mesure. Il en va de même pour le sommeil et le repos que nous pratiquons la nuit et ce rythme n'a d'ailleurs quasiment pas évolué au fil des années. Lors d'un jour de semaine ordinaire, nous allons nous coucher massivement à partir de 22h00. À minuit, près de 85 % des Belges sont dans leur lit, tandis qu'ils sont quasiment tous couchés à 4h00. Dès 6h00, nous commençons à nous lever et, à 8h00, 80 % des Belges sont hors du lit. La sieste survient toujours entre 13h00 et 14h00, mais ne concerne que 10 % des Belges.

FIGURE 5 : EVOLUTION DU RYTHME DE REPOS ET DE SOMMEIL LORS D'UN JOUR DE SEMAINE EN POURCENTAGE DE LA POPULATION BELGE AGEE DE 12 ANS ET PLUS (EET 2013 – N=5.559 ; ETT 2005 – N=6.400 ; ETT 1999 – N=8.382)



Rythme plus calme le week-end ?

Il ressort du tableau 1 que le travail le week-end constitue davantage une exception que la règle. Ceci est d'autant plus vrai le dimanche. Ce constat apparaît également dans les figures 6 (pour le samedi) et 7 (pour le dimanche). Les Belges dorment plus longtemps le samedi et surtout le dimanche. Le samedi, les Belges consacrent leur matinée et une bonne partie de leur après-midi à s'occuper des tâches ménagères, des enfants et de leur éducation. Aux alentours de 11h00, près de 50 % des Belges sont occupés à réaliser les tâches ménagères. Ce pourcentage diminue durant le reste de l'après-midi, tournant autour de 30 - 40 %. Le reste de la journée est principalement placé sous le signe des loisirs et de la vie sociale.

Le dimanche, la moitié moins de Belges consacrent du temps aux tâches ménagères, aux soins et à l'éducation des enfants en comparaison avec le samedi. Le dimanche après-midi, les Belges privilégient la vie sociale (c'est le cas d'environ un Belge sur quatre). À l'instar du samedi, le dimanche fait également la part belle aux loisirs.

FIGURE 6 : DEROULEMENT D'UN SAMEDI AU SEIN DE LA POPULATION BELGE AGEE DE 12 ANS ET PLUS (EET 2013 – N=2.675)

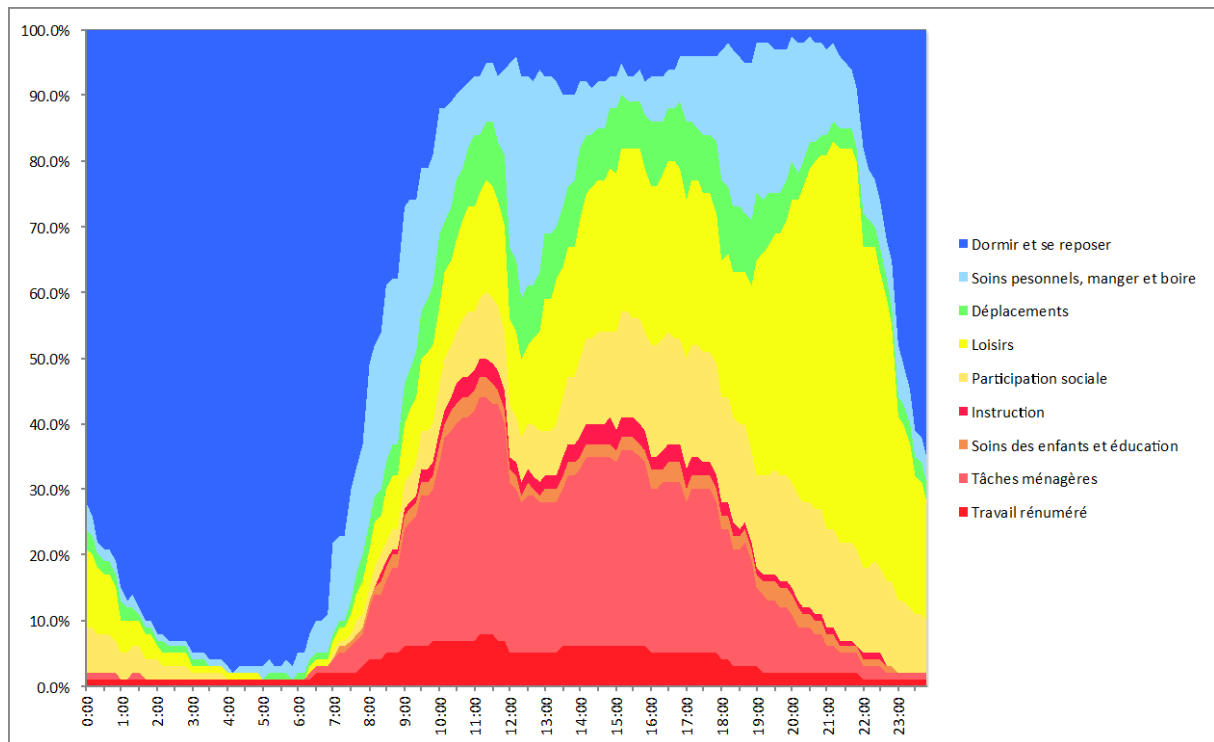
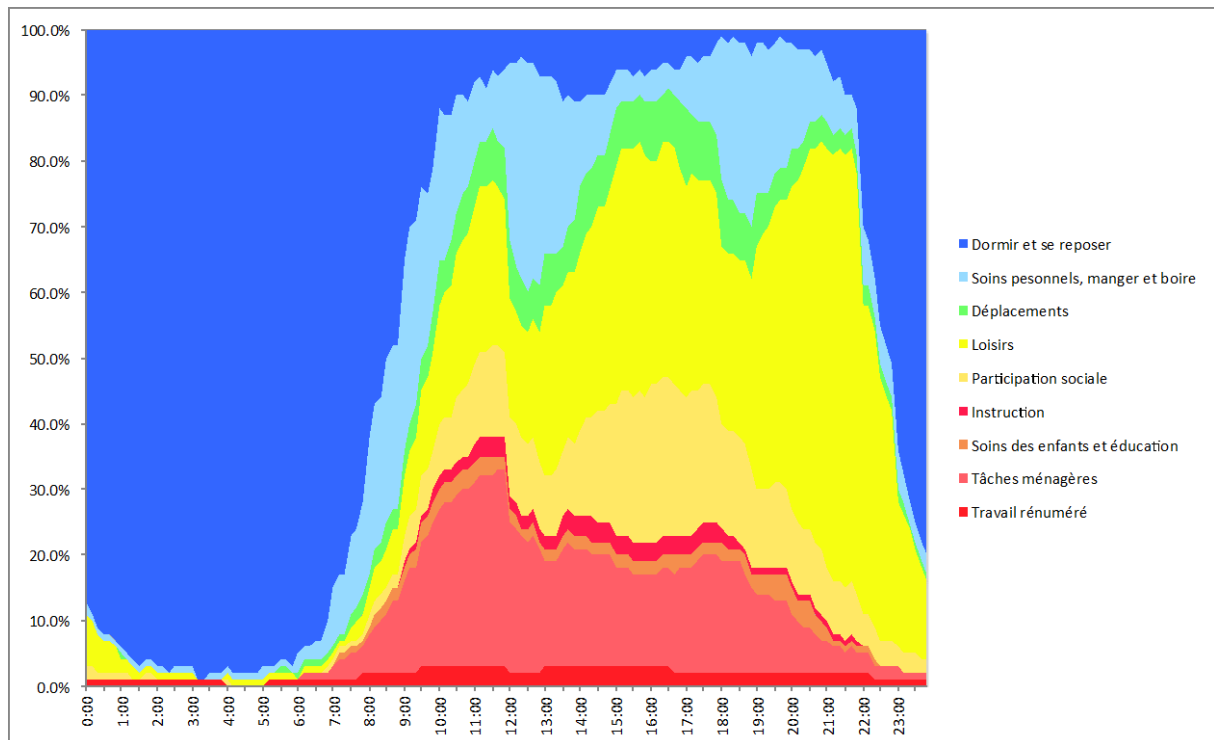


FIGURE 7 : DEROULEMENT D'UN DIMANCHE AU SEIN DE LA POPULATION BELGE AGEE DE 12 ANS ET PLUS (EET 2013 – N=2.884)



Le rythme collectif de la vie quotidienne

Les Belges semblent être presque aussi prévisibles qu'il y a 14 ans. En outre, de nombreux aspects de notre quotidien respectent toujours une cadence journalière bien définie. Le travail (rémunéré ou non) s'accomplit entre 6h00 et 18h00. Cette période de travail est précédée, interrompue et suivie par les repas collectifs. Entre 19h00 et 22h00, les Belges consacrent leur soirée aux loisirs et à la télévision. Vient ensuite la nuit associée au sommeil. Durant le week-end, nous suivons le même rythme à deux différences près : nous laissons quasiment tous de côté le travail rémunéré et nous accordons plus de temps au sommeil. Une gestion flexible du temps pourrait, pense-t-on, offrir une réponse aux difficultés de coordination que nous rencontrons au quotidien. Or, elle ne s'observe qu'en marge de ces rythmes collectifs. En réalité, il n'est peut-être guère étonnant d'aboutir à ce constat. Le meilleur moyen de faire face à la pression du quotidien serait de pouvoir retomber dans des schémas temporels familiers et de rendre nos activités prévisibles, facilitant ainsi la coordination. Grâce à cette cadence collective, nous ne sommes pas amenés à faire systématiquement des choix et à réorganiser notre emploi du temps. Il nous suffit simplement de suivre le train-train quotidien. La routine régit ainsi notre vie de tous les jours, laissant notre âme d'aventurier pour les vacances.